

Infobest, expert es-arcanes administratives transfrontalières

by Correspondances lorraines - mercredi, mars 16, 2016

<http://correspondances.fr/infobest-expert-es-arcanes-administratives-transfrontalieres/>

Par définition, les territoires frontaliers se situent à la marge des législations et réglementations des deux pays. Les quatre centres Infobest créés au long du Rhin dans les années 90 veillent à apporter aux travailleurs frontaliers l'information la plus complète possible.

Donner la meilleure information possible à la population frontalière, la mission est inscrite dans le nom même des quatre Infobest. Ces structures se sont créées le long du Rhin entre Alsace et Bade-Wurtemberg entre 1991 et 1996, successivement à Lauterbourg pour le territoire Pamina, entre Strasbourg et Kehl, sur le site Palmrain entre le bassin de Saint-Louis et Lörrach et enfin à Vogelgrun entre le pays de Brisach français et son quasi-homonyme Breisach. Sur « l'île à Rhin », le plus jeune des Infobest traite quelque 5 000 demandes par an.

Ce rendez-vous mensuel met les demandeurs en relation avec caisses d'assurance-maladie, les caisses de retraite, les services de l'emploi et les conseillers du réseau Eures-T spécialistes du droit du travail. On retrouve parmi les thèmes les plus fréquents les impôts et les prestations familiales. Une fois par an, en décembre en général, à l'instar de ses homologues, l'Infobest de Vogelgrun organise une journée d'information élargie à aux caisses d'allocations familiales et à quelques autres organismes.

Formulaire PDU 1

Les personnels d'Infobest se posent en maîtres des arcanes les plus sinueuses des administrations des deux pays. Formulaire 50-11 pour éviter la double imposition des revenus, formulaire PDU 1 pour l'indemnisation chômage en France pour, et tout à l'avenant : ils défrichent – ou tentent de défricher - la jungle bureaucratique. Les pièges sont nombreux. Un exemple parmi d'autres : la résiliation à l'amiable du contrat de travail en Allemagne n'est pas l'exact pendant de la rupture conventionnelle à la française, ce qui peut amener des agences Pôle emploi à le considérer comme une démission, dépourvues d'indemnités.

Imposition rétroactive

Le propre du frontalière, c'est de se situer à la marge des législations et réglementations de deux pays, ce qui fait remonter à la surface un « bug » qui prend des proportions importantes compte tenu du nombre de personnes concernées. Tel a été le cas de l'imposition rétroactive des retraités frontaliers. Cinq ans après la réforme des retraites en Allemagne de 2005 l'administration fiscale s'est rappelée à leur souvenir en leur réclamant des retards de paiement. Chacun des Infobest a été submergé par les demandes. Vogelgrun a été désigné pour centraliser le traitement et le sujet a pris de telles proportions que la Région Alsace a mobilisé une *task-force* pour le résoudre. Une convention fiscale franco-allemande a été signée et ratifiée mais nombre de dossiers restent pendants.